

[Texte]

Mr. Nicholson: I agree with you. I do not think the total funding of a project like this could come... I am also reluctant to let anybody off the hook when it comes to paying for it. In many ways, the municipal taxpayer, who does not want any more on his property taxes, is also a provincial taxpayer, at another time of the year. He is a federal taxpayer when he fills out his income tax form. So he is paying for it, one way or the other, whether he pays it on his property tax or not. Would you not agree?

Ms Bertrand: Certainly. But then we get into the question of some municipalities will obviously opt... Option is the other half of the universal system, that we make it available across Canada. Some municipalities will simply choose not to provide any day care. Some presently, as I am sure you have heard, are not providing any day care. So again, if we go with the federal model, the federal income tax base, we can look at—

Mr. Nicholson: We can make sure that we get everyone. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Ms Bertrand, for your presentation this morning.

We are just going to take a short break now for some very special visitors that have been waiting patiently out in the hall.

• 1024

• 1029

The Chairman: Welcome and good morning. The floor is yours.

Mme Paulette Thériault (directrice nationale, Action Education des Femmes): Merci.

Après l'exposé que vous venez d'entendre, nous tenterons d'être à la hauteur. Mon nom est Paulette Thériault. Je suis directrice nationale d'Action Education des Femmes. C'est un organisme national fondé provisoirement en 1982. Son but est de travailler pour améliorer la situation des femmes francophones dans le domaine de l'éducation et la formation professionnelles, au pays. Il a des représentants dans neuf provinces du Canada, notamment le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

Ma collègue qui vous a parlé ce matin, Chantale St-Pierre, est notre bénévole responsable du dossier de la garde des enfants. Chantale habite l'Alberta. Elle vous présentera les points saillants du mémoire. Et nous tenterons, toutes deux, de répondre à vos questions. Merci.

[Traduction]

d'argent nécessaires. Il faudrait que ce soit l'impôt sur le revenu.

M. Nicholson: Je suis d'accord avec vous. Je ne crois pas que tout l'argent nécessaire à un projet comme celui-là puisse venir... Je n'aime pas non plus que certains se libèrent de leurs obligations quand il s'agit de payer pour cela. À plusieurs égards, le contribuable municipal, qui ne veut pas payer plus d'impôt foncier, est aussi un contribuable provincial à un autre moment de l'année et un contribuable fédéral quand il remplit sa déclaration d'impôt. Donc, il paie ces services, d'une façon ou d'une autre, que ce soit par son impôt foncier ou par un autre moyen, non?

Mme Bertrand: Bien sûr. Mais il faut aussi savoir que certaines municipalités vont de toute évidence choisir... Le choix est l'autre moitié du régime universel; il faut l'offrir partout au pays. Certaines municipalités vont tout simplement décider de n'assurer aucun service de garde. Il y en a, à l'heure actuelle—je suis certaine que vous le savez—qui n'offrent aucun service de garde. Donc, encore une fois, si nous optons pour le modèle fédéral, l'assiette d'imposition fédérale, nous pouvons...

M. Nicholson: Nous pouvons être certains de rejoindre tout le monde. Merci beaucoup.

La présidente: Je vous remercie beaucoup, madame Bertrand, de votre exposé de ce matin.

Nous allons maintenant faire une courte pause pour accueillir certains visiteurs très spéciaux qui ont patiemment attendu dans le hall.

La présidente: Bonjour, je vous souhaite la bienvenue à cette séance de notre Comité. Vous avez la parole.

Mrs. Paulette Thériault (National Director, Action Éducation des femmes): Thank you.

It will be difficult to follow the fine presentation you have just heard, but we will try. My name is Paulette Thériault, and I am the National Director of *Action Éducation des femmes*. We are a national organization which was set up on a provincial basis in 1982. Our objective is to improve the position of francophone women in education and occupational training programs throughout Canada. We have representatives from 9 provinces; New Brunswick, Prince Edward Island, Newfoundland, Nova Scotia, Quebec, Ontario, Alberta, Saskatchewan and Manitoba.

Chantale St-Pierre, my colleague who spoke to you this morning, is our volunteer in charge of day care. Chantale is from Alberta, and will be presenting the highlights of our brief. We will both try to answer any questions you may have. Thank you.